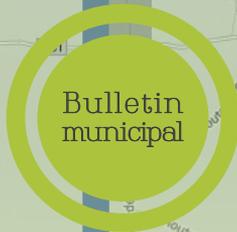




Nargis 2015



Bulletin
municipal



le Mot

de la Commission de Communication



La commission de communication est heureuse de vous présenter son premier bulletin municipal et souhaite qu'il devienne votre document de référence de la commune. Nous l'avons voulu simple mais le plus complet possible de manière à ce que vous trouviez des informations pratiques ou des conseils d'actualité. Nous nous faisons bien sûr l'écho de l'année écoulée dans ses événements traditionnels mais aussi dans les nouveautés qui ont fait sa richesse. Une année qui débute est toujours assortie d'un nouveau calendrier et dès à présent vous pourrez également noter tous nos futurs moments de rencontre. La commission de communication est un groupe d'élus rassemblés autour d'une motivation unique : faire en sorte que les Nargis-siennes et les Nargis-siens bénéficient de l'information la plus intense et la mieux actualisée. Nous avons plaisir à remplir cette mission et nous espérons que vous aurez aussi plaisir à nous lire. Nous nous joignons à Patrick Rigault, maire, pour vous formuler nos meilleurs souhaits.

Nargis

le conseil municipal



Patrick RIGAULT
Maire



Annie BARTHOD-TONNOT
1er adjoint

Responsable
de la Commission Fêtes
et cérémonies



Jean-François DUBOIS
2ème adjoint

Responsable de la
Commission Travaux,
Voirie et Réseau



Brigitte Carroue
3ème adjoint

Responsable de la
Commission Finances
et Budget



Jean-Pierre MARGAGE
4ème adjoint

Responsable de la
Commission Personnel,
Hygiène et sécurité



Marie-Thérèse
DEBONNAIRE
Conseillère municipale



Hélène DHAMS
Conseillère municipale

Responsable de la
Commission Communication
et Relations Publiques



Edouard GARREAU
*Conseiller municipal
et communautaire*



Mauricette KUENY
Conseillère municipale



Claudine LEGRAS
Conseillère municipale



Bernadette PERON
Conseillère municipale

Responsable de la
Commission Tourisme
et Environnement



Claude PERON
Conseiller municipal



Pascal DE TEMMERMAN
Conseiller municipal



Bernard SORIN
Conseiller municipal



Jean-François THOIZON
Conseiller municipal

Responsable Commission Jeunesse sport et
loisirs / Président du Syndicat intercommunal
d'assainissement de Nargis-Fontenay (SIANF)
et du Syndicat de production d'eau potable
de la Prairie (SPEPP)

Sommaire



Bon à savoir

Pages 6 à 17

Le recensement
Urgences et santé
Vie personnelle
Nargis au quotidien
La commune



C'est arrivé en 2014

Pages 24 à 29

Les élections municipales
Nos publications
La scolarité de nos enfants
Détente et culture
Hommages
Ils nous ont quittés



État civil

Page 34

Naissances
Mariages
Décès
Baptêmes civils
Noces d'or



Les belles heures de la commune

Pages 18 à 23

Festivités et commémorations



La vie associative

Pages 30 à 33

Dans la commune
Au niveau cantonal et départemental
Recommandations



Calendrier 2015

Pages 35 à 38

Élections départementales et régionales
Nos futures rencontres

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET PERMANENCES

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30

Lundi, mardi mercredi et jeudi de 13h30 à 17h00

Samedi de 9h00 à 11h30

PERMANENCE DES ÉLUS

- ◎ Patrick Rigault maire : lundi, mardi, jeudi de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous
- ◎ Annie Barthod- Tonnot, 1ère adjointe. Affaires sociales et scolaires, fêtes et cérémonies, environnement, tourisme. Lundi de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous
- ◎ Jean-François Dubois, 2ème adjoint. Urbanisme, acquisitions foncières, travaux voirie et réseaux, incendie, eau. Mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous

- ◎ Brigitte Carroue, 3ème adjointe. Finances, équipements. Lundi de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous
- ◎ Jean-Pierre Margage, 4ème adjoint. Personnel, équipement technique, espaces verts, travaux bâtiments communaux, communication. Lundi et jeudi de 9h00 à 12h30 sur rendez-vous

Bon à savoir

LE RECENSEMENT

Cette année, vous allez être recensé(e) et cette opération se déroulera du 15 janvier 2015 au 14 février 2015.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement sert notamment pour ajuster l'action publique aux besoins des populations :

- décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.),
- préparer les programmes de rénovation des quartiers,
- déterminer les moyens de transports à développer...

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle avec photo, qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr. Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

VOTRE MAIRE

LES PERSONNES HABILITÉES PAR LA MAIRIE À EFFECTUER CE RECENSEMENT SONT :

● Mme Hélène
BALMANN



● Mme Morgane
BONZOM



● M. Philippe
CASSONNET



● M. Alain
DORSO



ET NOUS LES
REMERCIONS.



URGENCE ET SANTÉ

Connaître les numéros d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24

Une personne mieux informée aidera les secours à intervenir dans de meilleures conditions et le plus rapidement possible.

Ci-dessous vous sont présentés les numéros à appeler en cas de situation d'urgence.

Dans tous les cas, pour faciliter et accélérer le traitement de votre appel, **PENSEZ À PRÉCISER CES 3 POINTS :**

- ⊙ **QUI JE SUIS ?** Vous êtes victime, témoin,... Et donnez un numéro de téléphone sur lequel vous restez joignable
- ⊙ **OÙ JE SUIS ?** Donnez l'adresse précise de l'endroit où les services doivent intervenir.
- ⊙ **POURQUOI J'APPELLE ?** Précisez les motifs de votre appel.

Enfin écoutez attentivement les conseils donnés sur la conduite à tenir avant l'arrivée des secours. Votre comportement peut permettre de sauver une vie.

POLICE SECOURS

Pourquoi appeler le 17 ?

17

- ⊙ en cas de violences
- ⊙ en cas d'agression
- ⊙ en cas de vol à l'arraché
- ⊙ en cas de cambriolage
- ⊙ etc.

Votre appel sera traité par le centre police secours qui enverra immédiatement sur place l'équipe de policiers la plus proche et la mieux adaptée à la situation. Pensez à bien décrire les agresseurs, noter les numéros de plaque, indiquer la direction de fuite, etc. En cas d'appel non urgent, c'est-à-dire pour signaler à la police un fait qui ne nécessite pas d'intervention immédiate, contactez votre gendarmerie.

15

SAMU

Pourquoi appeler le 15 ?

Le Service d'aide médical urgente (SAMU) peut être appelé pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins (médecine générale, transport ambulancier,...)

- ⊙ en cas de besoin médical urgent (surtout si la personne est asthmatique ou cardiaque ou que cela se produit lors d'un repas)
- ⊙ en cas de malaise
- ⊙ en cas de coma
- ⊙ en cas d'hémorragie
- ⊙ en cas de douleur thoracique (cela peut être un infarctus et la mort peut survenir rapidement)
- ⊙ en cas de difficultés respiratoires
- ⊙ quand une personne ne respire plus
- ⊙ quand vous vous trouvez en présence d'un brûlé
- ⊙ en cas d'intoxication
- ⊙ etc.

SAPEURS-POMPIERS

Pourquoi appeler le 18 ?

18

- ⊙ en cas d'incendie
- ⊙ en cas de fuite de gaz
- ⊙ en cas de risque d'effondrement
- ⊙ en cas d'ensevelissement
- ⊙ en cas de brûlure
- ⊙ en cas d'électrocution
- ⊙ en cas d'accident de la route

Des réunions régulières ont été organisées par la municipalité avec l'aide des pompiers, dans le cadre de l'utilisation du défibrillateur cardiaque situé dans la salle polyvalente. Après avoir appelé les secours et branché le défibrillateur il suffit de suivre les consignes ou le rythme de massage qu'il propose mais ne jamais interrompre ce massage tant qu'un personnel qualifié n'a pas pris le relais. Depuis janvier dernier et pour des raisons d'hygiène, le bouche à bouche n'est plus de rigueur sauf pour les secouristes ou le personnel de secours.

- ⊙ Toutes urgences européennes : **112** / Samu social : **115**
- ⊙ Enfants disparus : **116** / Enfance en danger : **119**
- ⊙ Opposition carte bancaire : **0 892 705 705** - Opposition chéquier : **0 892 68 32 08**
- ⊙ Téléphones portables volés - SFR : **10 23** - Orange : **0 800 100 740** - Bouygues Telecom : **0 800 29 10 00**

VIE PERSONNELLE

Les documents à garder

Documents à garder toute votre vie

- ⊙ Le livret de famille
- ⊙ Le livret militaire et les pièces qui le complètent
- ⊙ Les diplômes
- ⊙ Le contrat de mariage
- ⊙ Les timbres et règlements de copropriété
- ⊙ Les factures de travaux, réparations ou achats d'une certaine importance
- ⊙ Les testaments
- ⊙ Les livrets de Caisse d'Épargne
- ⊙ Les engagements de location et les baux
- ⊙ Les polices d'assurance et les preuves de leur résiliation
- ⊙ Tout ce qui concerne les pensions civiles et militaires
- ⊙ Tout ce qui concerne la santé : carte de groupe sanguin (sur soi), carnets de santé, certificats de vaccinations, carte de Sécurité Sociale, dossiers médicaux : radiographies, analyses, certaines ordonnances...

Documents à garder une trentaine d'années

- ⊙ Quittances et pièces justificatives de paiement de toutes indemnités en réparation d'un dommage
- ⊙ Reconnaissance de dette civile

Documents à conserver une dizaine d'années

- ⊙ Les devis et marchés des architectes et des entrepreneurs
- ⊙ Factures EDF-GDF et preuves de paiement
- ⊙ Reconnaissance de dette commerciale

Documents à conserver pendant six ans

- ⊙ Les déclarations de revenus
- ⊙ Les copies de renseignements fournis à l'Administration des Finances
- ⊙ Les avertissements du percepteur
- ⊙ Les preuves du paiement de vos impôts

CONSERVER SES DOCUMENTS PERSONNELS COMBIEN DE TEMPS ?

Documents à conserver pendant cinq ans

- ⊙ Les pièces justificatives de paiement : des intérêts de toutes sommes dues en vertu d'un prêt ou autre ; des arrérages de rentes ; des pensions alimentaires ; des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales ; des allocations de chômage
- ⊙ Les doubles des bulletins de paie de vos employés

Documents à conserver pendant deux ans

- ⊙ Les quittances et primes d'assurances
- ⊙ Factures de téléphone et preuves de paiement

Documents à conserver pendant un an

- ⊙ Les certificats de ramonage
- ⊙ Les factures des transporteurs, la preuve de leur paiement et les récépissés de transport

Documents à conserver pendant six mois

- ⊙ Les notes d'hôtel, de restaurant et de pension et la justification de leur règlement

Documents dont la durée de conservation est variable

- ⊙ Les bulletins de salaire (jusqu'à liquidation de votre retraite)
- ⊙ Les contrats de travail et louage de service (pendant toute la durée du contrat et deux ans après sa résiliation)
- ⊙ Les bons de garantie (pendant la durée de celle-ci)
- ⊙ Les dossiers scolaires de vos enfants (jusqu'à la fin de leurs études et même après)
- ⊙ Les souches de carnets de chèques bancaires et postaux, les talons de mandats et virements, les reçus et les quittances (ainsi que les factures auxquelles ils se rapportent) le plus longtemps possible
- ⊙ Les quittances de loyers, l'état des lieux de votre logement, pendant toute la durée de votre location et jusqu'au remboursement de votre dépôt de garantie
- ⊙ Les contrats de prêt : 10 ans après l'expiration du contrat
- ⊙ Les factures aussi longtemps que vous gardez l'objet acheté

NARGIS AU QUOTIDIEN

Se restaurer

« AU P'TIT CREUX À LA P'TITE SOIF »

Au coeur du village de Nargis et dans un tout petit espace très bien aménagé, on trouve une épicerie, une crèmerie, un étal de viande à la coupe, du poisson le vendredi, de la rôtisserie le week-end et 2 fois par semaine, le patron s'approvisionne à Rungis. Les habitants de Nargis y sont accueillis par Franck, 365 jours par an de 8 heures à 21 heures. « Au p'tit creux à la p'tite soif » est aussi un petit bar et un dépôt de presse. Les associations et les amateurs de buffets campagnards font appel à lui pour son activité de traiteur ou de restauration familiale. Petit commerce de proximité, cet établissement a surtout une vocation de service : il est habilité à être « point argent » de dépannage compte tenu de l'éloignement des distributeurs alentours. Bref, une petite structure qui offre plein de ressources. Tel : 02 38 95 77 61



BOULANGERIE LATOURTE

Benoît Latourte est boulanger pâtissier et a maintenu le caractère artisanal de sa fabrication des pains, viennoiseries, pâtisseries fraîches, et crêpes à la Chandeleur. En complément de sa propre production on peut aussi trouver chez lui des quiches, tartes salées, tourtes et pizzas fraîches et des friandises bien tentantes. Tél. 02 38 95 84 49

« LE MARTIN PÊCHEUR »

Véritable pub écossais, le « Martin pêcheur » est un lieu de rencontre privilégié de tous les amateurs de musique : blues, rock, country. Parfait endroit de détente vous ne résisterez pas aux charmes de Pete et Sylvie, que ce soit autour d'un verre ou d'un bon repas. Les amateurs de bière auront le choix entre 6 tirages différents : Murphys Red et Stout, Edelweiss, Mac Ewan's et Amstel... On y côtoie souvent des musiciens célèbres. Eloigné d'à peine 4 kms du bourg, il mérite le détour. Ouvert tous les soirs du mardi au dimanche et le dimanche midi et ouvert midi et soir à partir du 1er juillet. Les concerts ont listés sur le site : www.lemartinpecheur.com
Tel 02.38.95.82.66



Se déplacer (Ulys)

Ligne 10 Dordives > Ferrières-en-Gâtinais > Montargis

❖ Numéro de voyage et service minimum garanti	1001	1019	1015	1005	1007	1009
🕒 Circule en période "Été"	oui	oui	oui	oui	oui	oui
🌟 Périodicité / Infos +	1	1	2	3	3	1
🌟 Jours de fonctionnement	L > V	S	Sem	Sem	Me-S	L > V
DORDIVES	Rue Margine	6:33				
	Fourche Belz	6:35				
	Rue de Paris	6:37	6:37	6:37		
	Saint-Séverin	6:41	6:41	6:41	8:40	12:35
	Avenue Michel Bossé	6:45	6:45	6:45	8:42	12:38
	Salle des Fêtes	6:49	6:49	6:49	8:44	12:30
	Borne Miliaire	6:50	6:50	6:50	8:46	12:26
FONTENAY-SUR-LOING	Isquin	6:53	6:53	6:53	8:50	12:45
	Les 100 Bornes	6:54	6:54	6:54	8:52	12:46
FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS	Place Saint-Mace	6:59	6:59	6:59	8:57	12:51
FONTENAY-SUR-LOING	Château d'Eau	7:02	7:02	7:02	9:00	12:54
	La Cressonnrière	7:08	7:08	7:08	9:05	12:57
	Puy La Laude	7:10	7:10	7:10	9:07	12:59
MONTARGIS	Lycée en Forêt - Route de Paucourt				9:17	
	Pôle intermodal / gare SNCF	7:19	7:16	7:16	9:19	13:35
	Lycée en Forêt - Ruelle aux Loups	7:30				18:30
	Halte Patis - Office Tourisme	7:37	7:22	7:22	9:25	13:20
	LEP Verdier / Cifame	7:43				18:15
VILLEMANDEUR	Lycées Château Blanc/Durzy	7:49				18:10

Ligne 10 Montargis > Ferrières-en-Gâtinais > Dordives

❖ Numéro de voyage et service minimum garanti	1004	1006	1008	1012	1014	1016	1002
🕒 Circule en période "Été"	non	oui	non	non	non	non	non
🌟 Périodicité / Infos +	1	3	1	1	1	1	2
🌟 Jours de fonctionnement	L > V	Me-S	Ma	L > V	L > V	S	Sem
VILLEMANDEUR	Lycées Château Blanc/Durzy			13:10	16:05	18:10	
MONTARGIS	LEP Verdier / Cifame			13:17		18:15	
	Halte Patis - Office Tourisme	11:50		13:22	16:09	18:20	18:30
	Lycée en Forêt - Ruelle aux Loups			13:30		18:30	
	Lycée en Forêt - Route de Paucourt						
	Pôle intermodal / gare SNCF	7:16	11:56	13:35	16:17	18:35	18:35
FONTENAY-SUR-LOING	Puy La Laude	7:23	12:07	13:43	16:25	18:41	18:44
	La Cressonnrière	7:27	12:09	13:46	16:29	18:45	18:47
FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS	Place Saint-Mace	7:33	12:15	13:51	16:37	18:51	18:55
FONTENAY-SUR-LOING	Château d'Eau	7:36	12:19	13:55		18:54	18:59
	Les 100 Bornes	7:39	12:20	13:58		18:56	19:01
	Isquin	7:41	12:22	14:00		18:58	19:03
DORDIVES	Borne Miliaire		12:26	14:04		19:03	19:09
	Salle des Fêtes		12:30	14:08		19:05	19:14
	Saint-Séverin		12:35	14:12		19:19	19:17
	Avenue Michel Bossé		12:38	14:14		19:12	19:21
	Rue de Paris	7:45		14:21		19:18	19:26
	Fourche Belz			14:23		19:20	
	Rue Margine			14:25		19:23	

Lire

Le prêt des livres est gratuit.

Bibliothèque 55, rue de la Mairie dans la salle Liliane Rolfe

Ouverture : le mercredi de 17h00 à 18h00 et le samedi de 10h30 à 11h00
Fermeture les jours fériés et petites vacances scolaires

Contact :
Daniel Guenier : 02.38.95.85.50
Pascal De Temmerman : 02.38.26.03.11 et 02.38.95.83.60



Horaires variables
du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015

Nos horaires sont soumis à des modifications et dépendent des axes de la circulation.

www.uly-s-loiret.com

N°Vert 0 800 00 45 00

Loiret
UNIVERSITÉ

LA COMMUNE

Environnement

LE TRAVAIL DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE

Dans la vie de la commune beaucoup de tâches invisibles au premier regard et pourtant indispensables au bon fonctionnement du village, sont réalisées par l'équipe de Laurent Villermet qui vous le fait partager.

- En charge du respect de l'environnement Nargis a été récompensé de la « Fleur » qui couronne comportement écologique et fleurissement. Cette fleur peut être conservée 3 ans à condition de perpétuer ce même comportement et c'est un des points auquel s'attache Laurent et son équipe.
- Il est vrai qu'outre un fleurissement écologique, l'équipe technique municipale est arrivée à une limitation de 85% de produits herbicides.
- Beaucoup moins bucolique, l'équipe municipale gère également pour le respect de la commune tous les abandons sur la voie publique de déchets, matériaux, épaves et autres déchets lesquels seraient susceptibles d'amendes (cf : photos à titre d'exemples).

A CHAQUE ÉVÉNEMENT

Toutes les manifestations réalisées dans le village et qui interfèrent sur la circulation, le stationnement et autre démarches urbaines impliquent le service technique.



Laissons Laurent raconter :

« La fête au village avec sa brocante, ses manèges ou la retraite aux flambeaux est une des grosses activités de l'année au sein de la commune. Tout le monde est mobilisé : élus, secrétariat, comité des fêtes, associations (Jour de fête) et bien sûr service technique de la commune. La fête du village se prépare bien en amont de l'événement final, la date étant fixée 1 an à l'avance et les animations sont choisies par la commission festivité du conseil municipal. Ce que l'on sait moins c'est toute l'activité qui gravite autour d'un tel week-end : hormis la gestion du dossier strictement artistes et forains effectuée par la mairie, ce sont les employés communaux qui œuvrent pour que cette fin de semaine soit une réussite et que les visiteurs soient présents et se sentent à l'aise.

En complément des informations communales sur site et par voie de presse, des courriers sont écrits et distribués par les agents afin de prévenir les habitants concernés pour qu'ils prennent leurs dispositions durant ce week-end. Enfin les quizz qui serviront pour les animations sont mis à disposition des organisateurs. Le service technique quant à lui met en place deux semaines avant l'événement les banderoles indiquant la date ainsi que les affiches détaillées du programme complété par des pancartes aux entrées du village en bordure de route. C'est la dernière semaine où le gros de l'organisation se met en place pour l'équipe du service technique avec la mise en valeur du village : balayage, tonte, broyage

d'accotements, nettoyage trottoirs. La mise en place des forains sur site s'effectue ainsi que la concrétisation du branchement EDF provisoire et l'accès à l'eau potable. Et là on est déjà jeudi ! Le SMIRTOM est contacté pour la collecte des 8 containers que les employés mettront à disposition en des endroits stratégiques pour le week end et qui seront ramassés le lundi matin. Il reste encore du travail avec la mise en place du dispositif de sécurité par panneautage (rue barrée, déviation, barrières) implanté aux endroits bien précis de l'arrêt municipal officiel préparé par le secrétariat.

Reste encore à mettre à disposition des différentes associations les tables, les chaises, les barnums, un local, un parking. Le matériel requis est distribué aux endroits où il est nécessaire. Un fléchage du parking provisoire et des toilettes publiques est effectué. Nous sommes vendredi veille du jour J ! Nous vérifions et estimons que tout semble prêt pour passer un bon week end à Nargis. Le samedi matin la mairie reste ouverte et apporte les dernières informations aux demandeurs et un agent du service technique finalise avec l'organisateur la mise en place de l'événement.

C'est une très lourde organisation mais notre plaisir est de voir la réussite de la manifestation et le plaisir des nargissiens.

Beaucoup de rangement sera nécessaire après la fête ... »

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Service des eaux

Avez-vous remarqué depuis votre dernière facture, que vous pouvez payer cette dernière, directement sur internet ?

C'est à présent possible en vous connectant à : <https://www.tipi.budget.gouv.fr>, le site sécurisé de télépaiement des services publics fiscaux.

Votre numéro d'identifiant de collectivité se trouve dans le quart supérieur gauche de votre facture ainsi que votre référence de facture.

Laissez-vous guider par les questions posées : c'est très simple et rapide et un reçu de paiement (à garder ou à imprimer) s'affiche instantanément. Quelques minutes après, vous recevez par mail un 2ème ticket de paiement effectué de la part du service public.

A partir de janvier 2015, le m3 d'eau passera de 1,35 euros à 1,37 euros pour assurer l'entretien normal du château d'eau (entretien du surpresseur qui augmente la pression dans le réseau de la commune) et celui des canalisations.



L'équipe technique et la société d'entretien du château d'eau



Assainissement

Les travaux d'assainissement se poursuivent dans le respect du calendrier prévu, par la 8ème et dernière phase. Ces derniers travaux nous ont été demandés par le bassin Seine Normandie pour la protection de l'environnement des forages d'eau potable de la prairie.

Ils concernent l'impasse de l'écluse et l'impasse du ruisseau et seront réalisés courant 1er semestre 2015.

LE SCoT

Schéma de cohérence territoriale

Un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui permet d'organiser le territoire, sur le long terme (20 ans), en associant plusieurs intercommunalités.

Ainsi le SCoT du Montargois en Gâtinais qui concerne 84 communes, regroupe :

- ⊙ L'Agglomération Montargoise Et rives du Loing
- ⊙ La communauté de communes des Quatre Vallées
- ⊙ La communauté de communes de Château-Renard
- ⊙ La communauté de communes du Canton de Lorris
- ⊙ La communauté de communes de Chatillon-Coligny
- ⊙ La communauté de communes du Betz et de la Cléry

Le SCoT s'appuie sur trois piliers du développement durable : le social, l'économie et l'environnement. Concrètement, cela se traduira par des choix stratégiques en matière d'habitat, de déplacements, de parcs d'activités, de développement commercial ou d'équipements. C'est un outil nouveau qui, en apportant de la cohérence et de l'efficacité, contribuera à faire mieux vivre ensemble sur le territoire.

De quoi est composé un SCoT ?

Il est structuré de façon globale autour de 4 documents principaux :

- ⊙ Le diagnostic stratégique et l'état initial de l'environnement
- ⊙ Le Projet d'Aménagement
- ⊙ Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).
- ⊙ Le Document d'Aménagement Commercial (DAC)

Durant toute la durée d'élaboration du SCoT, une évaluation environnementale est effectuée en continu afin de s'assurer de la pertinence et de la faisabilité des choix retenus.

La gouvernance du Syndicat

Le Comité Syndical, est l'instance décisionnelle du Syndicat ; il est composé de 64 élus désignés par les communautés de communes et la communauté d'agglomération qui le composent, proportionnellement à leur population respective.

Pour le fonctionnement courant, un président, onze vice-présidents et un bureau ont été désignés par le Comité syndical :

Le président : Frédéric NERAUD

Les vice-présidents :

- ⊙ 1er vice-président : Jean-Pierre DOOR
- ⊙ 2ème vice-président: Georges GARDIA
- ⊙ 3ème vice-président : Franck DEMAUMONT
- ⊙ 4ème vice-président : Bernard BEETS
- ⊙ 5ème vice-président : Gérard DUPATY
- ⊙ 6ème vice-président : Alain GRANDPIERRE
- ⊙ 7ème vice-président : Dominique LAURENT
- ⊙ 8ème vice-président : Guy BAILLEUL
- ⊙ 9ème vice-président : Denise SERRANO
- ⊙ 10ème vice-président : Lionel de RAFELIS
- ⊙ 11ème vice-président : Christian BOURILLON

Le Bureau est composé de 19 membres, dont le président et les 11 vice- présidents et ces élus sont répartis au sein de 5 commissions thématiques :

- ⊙ la commission urbanisme
- ⊙ la commission développement économique
- ⊙ la commission déplacements
- ⊙ la commission environnement
- ⊙ la commission habitat

Enfin, considérant la nécessité d'un suivi régulier tout au long de son déroulement, un **Comité de pilotage** de 7 élus a été mis en place :

- ⊙ Frédéric NERAUD (président du syndicat)
- ⊙ Christian BOURILLON (responsable commission environnement)
- ⊙ Franck DEMAUMONT (responsable commission déplacements)
- ⊙ Gérard DUPATY (responsable commission urbanisme)
- ⊙ Lionel de RAFELIS (responsable commission développement économique et président du Pays Gâtinais)
- ⊙ Viviane JEHANNET (responsable commission habitat)
- ⊙ Jean-Pierre DOOR (président de l'AME)

« Le SCoT est un outil de dialogue entre des territoires de plus en plus interdépendants... Il ne sera pas l'œuvre de l'administration d'Etat, ni d'autres collectivités, mais des élus du territoire, seuls décisionnaires »

*Frédéric Néraud
président du SCoT*

L'action sociale

LE C.C.A.S

Centre communal d'action sociale

Du bureau de bienfaisance au centre communal d'action sociale

L'aide aux personnes en difficulté remonte à plus de deux cents ans et en passant du bureau de bienfaisance, au bureau d'aide sociale, l'action sociale s'est progressivement organisée.

En janvier 1986, les bureaux d'aide sociale deviennent les centres communaux d'action sociale, et l'état leur délègue une compétence globale dans le vaste champ de l'action sociale et médico-sociale. Aujourd'hui, ce sont les CCAS qui aident et soutiennent les plus défavorisés dans un contexte plus large d'interventions de développement social local. Ils s'imposent à présent comme un outil politique incontournable de l'action sociale locale et sont le moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale, peut réellement s'exercer.

Structure et mission du CCAS

Le CCAS est présidé de plein droit par le maire de la commune, il est constitué d'une commission de travail de plusieurs membres choisis pour leur aptitude à la confidentialité. Il a un rôle de conseil, de pilotage et d'orientation dans les situations difficiles qui peuvent être d'origine administrative, juridique ou financière et se consulte en prenant rendez-vous à la mairie.

Nargissiennes, Nargissiens, soyez vigilants : un regard, une écoute de votre proche voisinage peut permettre de déceler un problème. Ne manquez pas d'alerter la Mairie, qui pourra intervenir, si cela s'avère nécessaire. Sachez que toute information donnée restera strictement confidentielle.

Et pour votre sécurité, en cas de grand froid ou de canicule, songez à vous inscrire en mairie si vous êtes vulnérable, isolé ou handicapé afin de bénéficier d'une surveillance ou d'un secours adapté à vos besoins.

Les investissements et dépenses de la commune

LES INVESTISSEMENTS 2014

La nouvelle équipe municipale s'est mise au travail mais quelques mois sont nécessaires pour une finalisation des projets. Ainsi, l'année 2014 a été consacrée à l'achèvement des travaux ou investissements lancés par le conseil municipal précédent. Nous vous les présentons ci-dessous. Nous ne manquerons pas de vous informer des prochains projets municipaux qui sont en cours d'études.

Tous les montants ci-dessous sont indiqués en TTC.

Bâtiments communaux

Toiture église - Un démoissage a été réalisé par l'entreprise Nicolas (7 171, 95 euros).

Salle polyvalente - Une sonorisation performante a été réalisée en octobre (Sté Franck SONO) pour le bon déroulement des manifestations communales (5 221, 28 euros).

Voirie et réseaux

- Travaux 2013/2014 - Les travaux initiés sous le précédent mandat par EUROVIA ont été finalisés cet été après une interruption hivernale : réfection d'une partie de la chaussée au Petit Angluse et rue du Bois des Sablons à Villiers (rabetage, pose de béton bitumeux, arasement de l'accotement), aux Sapins (reprofilage en béton bitumeux, reconstruction de chaussée, arasement de l'accotement, construction d'un puisard), enfin rue du Val Boisé (reprofilage bitumineux de chaussée, enrobé coulé à froid). Le montant des travaux réglés en 2014 s'élève à 47 862, 00 euros
- Signalétique - Deux panneaux « stop » ont été installés route de Cornou donnant ainsi la priorité de passage à la rue du 8 mai 1945. Un panneau de limitation de vitesse à 50 km/h a été posé rue du Val Boisé. L'entreprise a réalisé des travaux de peinture sur chaussée (ralentisseurs route des Bois-de-Vaux, « cédez-le passage » rue du Val Boisé, lignes jaunes devant l'abribus place de la Croix Blanche (Montant en cours de règlement estimé à 3 270, 00 euros. (Ent. GIROD).
- Un radar pédagogique a été installé à « Brisebarre » par COFELY INEO (4 664, 00 euros).
- Un avaloir d'eaux pluviales a été réalisé par la SAUR rue du Fresnoy-Gaillard (3 984 euros).
- Une plate forme d'accès pour les pompiers a été créée à « Montabon » au « Martin Pêcheur » - (756, 00 euros) afin de permettre aux pompiers de mettre un engin en aspiration dans le canal en cas d'incendie.



- Eclairage public – A l'heure où nous rédigeons, l'entreprise SOMELEC vient de débiter la rénovation des secteurs du climat de Toury, place de l'église, route de Château-Landon, rue de la mairie, rue des Erables, routes de Fontenay et de Préfontaines. Les travaux s'élèvent à 60 047, 58 euros.

Notons en conclusion l'acquisition d'illuminations de Noël (2 608, 99 euros).

Une réserve d'incendie à Pithurin

La pose d'une réserve de 120 m³ a été réalisée la première semaine de décembre. La citerne est posée au sol sur une dalle et non enterrée. Le devis s'élève à 15 860,64 euros (entreprise EXAU.TP)

Signalons l'achat de 25 cadenas « pompiers » pour verrouiller les citernes enterrées (925, 00 euros). Une subvention de 4 376, 26 euros a été accordée par le Conseil général du Loiret.

Investissements divers

- PLU – Ce nouveau document d'urbanisme a été approuvé le 20 décembre 2013 par l'équipe municipale précédente. Le solde des dépenses en 2014 s'élève à 10 279, 45 euros (Cabinet ECMO).
- Atelier municipal – Différents matériels et outillages divers (taille-haie, débroussailluse, tronçonneuse, petit équipement) ont été acquis pour un montant total de 3 395, 58 euros).
- Equipement informatique et site communal – Les bureaux ont été dotés de 3 écrans et de 2 unités centrales (1997, 21 euros) et d'un logiciel cimetière (1 582 euros). Un site internet en cours de réalisation a donné lieu à un acompte de 2 828, 40 euros. (ADS-COM).
- Signalons encore la reliure de registres municipaux (360 euros).
- A titre indicatif, les emprunts en capital inscrits en investissement au budget 2014 se sont élevés à 61 079, 81 euros.
- Foncier – Une somme de 1 208, 71 euros représente les frais notariés pour l'acquisition, symbolique, de diverses parcelles (implantation de citernes, élargissement de voirie, etc.).

LES DÉPENSES DE LA COMMUNE

Section d'investissement

Prévues au budget 2014, les dépenses d'investissements sont individualisées de la manière suivante, en euros :

Éclairage	62 000
Signalisation	11 000
Voirie	65 077
Réserve incendie	18 000
Ravalement	9 500
Bâtiment – mobilier	5 300
Informatique	13 350
Divers atelier	3 450
Bornage terrain	1 447
Démoussage église	7 200
PLU	10 881
TOTAL	207 205

Certains travaux ont déjà été réalisés, d'autres sont en cours.

Le reste des dépenses d'investissements concerne l'acquisition de matériel, le gros entretien et le remboursement de l'annuité de la dette en capital.

Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement prévues au budget 2014 s'élèvent à 1.346 086 euros, compte tenu de l'excédent constaté en 2013 soit 301 256 euros (excédent qui s'ajoute aux dépenses pour assurer l'équilibre budgétaire).

Les dépenses réelles de fonctionnement pour l'année 2014 seront sensiblement identiques à celles de l'exercice 2013.

Fiscalité directe locale

La commune n'a pas augmenté les impôts locaux en 2014, toutefois, eu-égard à l'augmentation des bases d'imposition en partie liée à l'accroissement de la population, le produit fiscal attendu passe de 617 480 euros en 2013 à 626 662 euros en 2014.

Sécurité

DETECTEUR DE FUITE DE GAZ BUTANE OÙ PROPANE

Nous sommes une commune sans gaz de ville et beaucoup d'entre nous détiennent des bouteilles de gaz butane ou propane. Elles ne sont pas sans risque et peuvent entraîner des accidents parfois mortels.

Sachez qu'il existe un détecteur de gaz ayant la certification EN 50194, CE/UL 1884 très fiable et pouvant éviter le pire (explosion, atteinte aux personnes, etc) pour un coût approximatif de 90 euros.

LE MONOXYDE DE CARBONE : UN ENNEMI SOURNOIS

Avec une centaine de décès par an le monoxyde de carbone reste la 1ère cause de mortalité par gaz toxique en France. 146 personnes de région Centre ont été victimes de cette intoxication entre le 1er septembre 2013 et le 31 mars 2014 et 3 sont décédées.

Les intoxications surviennent notamment dans les habitations du fait d'une mauvaise utilisation des appareils de chauffage à combustion.

Dans cet esprit la préfecture du Loiret organise une campagne d'information et de prévention et a édité l'information suivante :



STOP AUX CAMBRIOLAGES

Dans le cadre de la prévention des cambriolages, la gendarmerie a mis en place une application pour smartphones et tablettes appelée «Stop Cambriolages».

Cette application vise à mieux prévenir les cambriolages par la publication de conseils de prévention aux particuliers et aux commerçants et par la diffusion d'alertes en temps réel.

Le lieutenant Christophe Groetz est délégué à la sécurité sur le canton de Ferrières et peut être joint soit à la gendarmerie soit par mail : <christophe.groetz@gendarmerie.interieur.gouv.fr>

DETECTEURS DE FUMEE POUR L'HABITATION

Chaque année, plus de 800 décès sont causés par des incendies d'habitation.

Dans 70% des cas les incendies ont lieu la nuit sans que les habitants ne soient avertis. En effet les fumées ne réveillent pas : elles contiennent du monoxyde de carbone (Co) qui plonge dans un profond sommeil les résidents et peut être mortel dans les 15 minutes suivantes.

La loi N° 2010-238 du 9 mars 2010 vise à rendre obligatoire l'installation de détecteurs de fumée dans les lieux d'habitation à partir du 8 mars 2015.

Le matériel choisi doit impérativement être marqué CE et être conforme à la norme européenne EN 14 604, et la marque NF est également une certification qui apporte des garanties supplémentaires.

Le prix de ce matériel est de l'ordre de 30 à 50 euros, (disponible en supermarché rayon bricolage) sa mise en service est très facile car une notice est jointe avec chaque appareil et il fonctionne avec une pile à changer tous les ans.

Cet appareil ne doit pas être installé dans les cuisines, garages, ateliers, salle de bains etc. lieux où des particules ou poussières ou fumée de pot d'échappement pourraient perturber l'analyse.

Dans les pays où il est devenu obligatoire, la mortalité par incendie a chuté d'environ 50%.

Il convient d'informer votre compagnie d'assurance que vous détenez ce type de matériel ; les recommandations concernant les preuves d'achat à conserver sont différentes d'une compagnie à l'autre.



Civilité et tolérance

S'IL EST VRAI QUE :

Les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies et autres outils bruyants ne peuvent être effectués que :

- ⊙ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ⁽¹⁾
- ⊙ Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ⁽¹⁾
- ⊙ Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 ⁽¹⁾

S'IL EST ÉGALEMENT VRAI QUE :

Vous n'avez pas le droit de faire brûler vos déchets verts dans votre jardin (Règle générale mise à jour le 15.11.2013) car, produits par les particuliers, ils sont considérés comme des déchets ménagers.

L'interdiction porte sur l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage et les épluchures qui doivent être déposés en déchetterie. L'amende pouvant aller jusqu'à 450 euros.

À noter par ailleurs que les voisins incommodés par les odeurs peuvent engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

IL EST ENCORE PLUS VRAI QUE :

La tolérance et les règles d'un voisinage harmonieux et conciliant prévalent toute réglementation.

Dans cet esprit :

Dans les zones rurales ou péri-urbaines où aucun système de collecte n'est prévu et qui sont dépourvues de déchetterie, un particulier peut faire brûler ses déchets verts dans son jardin :

- ⊙ entre 11h et 15h30 de décembre à février,
- ⊙ de 10h à 16h30 le reste de l'année,
- ⊙ et dans tous les cas sur des végétaux secs.

(1) Article R 1334-31 et R1337-7 à R1337-9 du code de la Santé Publique relatif aux bruits de voisinage.

TRI SÉLECTIF

Après contrôle en réel, le SMIRTOM constatait encore en octobre 2014, 13.4% d'ordures ménagères dans les bacs de tri jaunes qui sont exclusivement réservés au recyclage des bouteilles et flacons en plastique, boîtes métalliques, briques, cartons, journaux, magazines et papiers ordinaires. Le SMIRTOM (Syndicat mixte de ramassage des ordures ménagères) se tient à votre disposition pour toute précision au 20, Parc d'activités de Chaumont le lundi de 14h00 à 17h00, et du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Tel : 02 38 93 30 08 et mail : accueil@smirtom.fr

Les poubelles jaunes sont à déposer le mardi soir des semaines impaires et la poubelle normale le jeudi soir. Lors d'un jour férié la collecte est repoussée au jour suivant.

La déchetterie de Corquilleroy se situe 20, Parc d'activités de Chaumont ; elle est ouverte du lundi au samedi de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h45.

La déchetterie d'Amilly se situe 215, route de Paucourt; elle est ouverte du lundi au samedi de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h45.

La déchetterie de Dordives se situe Route de Bransles juste après l'Intermarché ; elle est ouverte du lundi au samedi de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h45 (fermée le mardi).

Produits dangereux : Amilly et Corquilleroy – gravats Dordives et Corquilleroy

Nous aimerions ne plus voir cela

Dans certains hameaux on peut, à longueur de temps, voir des sacs de tri jaunes entreposés sur le trottoir sans tenir compte des jours de ramassage et donc déposés ainsi ils y séjournent régulièrement. Ce n'est agréable ni pour les habitants et promeneurs, ni judicieux pour la curiosité bien naturelle des chiens. Un village récompensé comme le nôtre, pour son respect de l'environnement et son souci du fleurissement ne peut pas laisser ses poubelles ainsi exposées sur les trottoirs. Nous savons que nous pouvons compter sur vous pour faire disparaître ce désagrément et vous en remercions par avance.

Petit rappel à propos d'une information commerciale mensongère : les lingettes du commerce (nettoyantes, démaquillantes, rafraichissantes et anti-décoloration etc) qualifiées abusivement de biodégradables, ne le sont pas ! Leur destination finale est la poubelle grise sous peine d'obstruction des canalisations.

Les belles heures de la commune

FESTIVITÉS ET COMMÉMORATIONS

Galette UNRPA

PART DE GALETTE ET BILLET GAGNANT. AVEC DANIELÉ

Janvier 2014 : Danièle Limonta était encore présidente de l'UNRPA (Union nationale des retraités et des personnes âgées) de Nargis et accueillait ce dimanche de janvier une petite centaine de personnes dynamiques et enthousiastes à la pensée de l'après midi récréative qu'elles allaient passer en compagnie de l'orchestre de Jacky Laurent.

La galette était à l'honneur certes, mais mieux encore, elle était accompagnée d'une tombola dotée de lots très intéressants qui firent de nombreux heureux. C'était la dernière galette des rois organisée par Danièle Limonta ; elle avait déjà fait savoir qu'après toutes ces années passées à préparer manifestations et sorties, elle souhaitait à présent passer le flambeau.

Vice-présidente de l'UNRPA en 2002 puis présidente en 2009, elle a cumulé les excursions et les voyages en demandant à son agence : « Qu'est ce que vous avez comme voyage pas trop loin, pas trop cher et pas trop de marche ? » C'est ainsi qu'en cars, les amis de Danièle ont visité le Viaduc de Millau, le Doubs, Souillac, le gouffre de Padirac, le Cotentin et Jersey, Annecy, la Forêt noire et le lac de Constance, le Morvan, les bords de Loire et plus près de nous le musée Grévin ou le château de Chamerolles. Même les chœurs de l'Armée rouge connaissaient Danièle. En avril 2014, Patrick Rigault maire, lui a témoigné toute la reconnaissance qu'il se doit pour son dévouement et son souci de la satisfaction des plus anciens.

Danièle Limonta
et son grand cahier



Sourire complice
entre Patrick Rigault
et Danièle Limonta

Edouard Berton
médaillé par le colonel
Franck Boudet



8 mai 2014

La cérémonie du souvenir du 69ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée à Nargis de façon à la fois traditionnelle et personnalisée.

Ainsi comme chaque année afin d'honorer le devoir de mémoire et la transmission aux jeunes générations, un adolescent du village, Matthieu Lœuillet a lu le message des anciens combattants puis le maire Patrick Rigault, a prononcé le discours du ministre délégué au ministre de la défense, Kader Arif.

Monsieur Edouard Berton a été décoré par le Colonel Franck Boudet de la médaille de la reconnaissance de la nation pour son action de guerre en Indochine.

Dans la cour de l'ancienne école, face aux plaques des déportés Patrick Rigault, maire, a rappelé le guet apens qui a causé la déportation en camps, des époux Verdier instituteurs, de Lilian Rolfe, opérateur radio anglais allié ainsi que de Raymond Bourdois et Lucienne Villechenon.

Patrick Rigault a terminé son hommage aux résistants par ces mots :

*« Ils voulaient défendre les valeurs
de solidarité et de tolérance
Ils voulaient un pays libre
et respectueux de l'individu
Ils ont combattu pour cela et
beaucoup ont donné leur vie
Aujourd'hui, ce devoir de mémoire
nous incombe »*

Fête du village et brocante du 17 et 18 Mai 2014

Le Bal du 17 mai, organisé pour la première fois par le nouveau Comité des fêtes et des loisirs a été animé par Top DJ C. Berquet.

En même temps, se préparait le spectacle de rue des Pirates de l'air de l'association Improviz et dont les deux animateurs ont enchanté petits et grands. Il suffisait d'entendre les applaudissements pour constater leur intérêt.

139 enfants accompagnés de leur famille ont effectué la retraite aux flambeaux et suivi la parade, au son de la fanfare de Château-Landon.

Chaque enfant devait rendre le bâton de son flambeau pour récupérer un quizz récompensé le lendemain et l'on ne sait qui a épluché le plus le bulletin municipal et le site internet pour trouver les réponses ...les enfants ou leurs parents ???

Le lendemain 18 mai, l'association Jour de fête a organisé une brocante superbement garnie et dont les 120 exposants ont envahi les rues du bourg depuis 6 heures du matin.

Les manèges ouverts à tous, ont été fréquentés par petits et grands et comme chaque année l'onglerie et le stand de maquillage gratuits ont fait journée et succès continus.

Rien n'a fait défaut dans cette journée où même le soleil avait décidé d'être à nos côtés. On apprécie votre fidélité et on vous attend toujours plus nombreux l'année prochaine.



Kermesse des écoles

La kermesse des 4 écoles du regroupement scolaire, le SIIIS (Syndicat intercommunal d'intérêt scolaire) s'est déroulée en juin en présence d'un public nombreux représentant les 4 communes de Courtempière, Fontenay, Préfontaines et Nargis.

Les maires de ces 4 communes étaient présents à savoir respectivement Pierre Delion, Didier Devin, Michel Harang et Patrick Rigault ainsi que de nombreux enseignants et directeurs d'écoles.

Une introduction riche de conseils

Lors de l'ouverture de cette après-midi récréative, Patrick Rigault et Pierre Delion, également président du SIIIS, ont profité de cette occasion pour exprimer combien ils se sont investis dans cette réforme scolaire obligatoire et qui, dans l'intérêt de l'enfant demande à être préparée à 2 mois et 1/2 de la rentrée. Ils ont confirmé les 5 matinées et les 4 après-midi de classe et ont rassuré les parents sur le maintien des horaires et des transports actuels ainsi que sur la restauration de midi du mercredi pour les enfants qui resteront l'après-midi en halte garderie à Nargis.



Tout un petit monde sur les planches

Puis ce fut le tour des réjouissances et du spectacle préparé par les élèves : du plus petit au plus grand au travers des petites chorégraphies, des danses et des chansons chacun a pu se rendre compte du travail effectué en amont par les enseignants et des heures de répétition que cela représentait.

L'association « Jour de fête » mérite une mention particulière pour l'organisation des différentes attractions, la tenue de la majorité des stands mais aussi pour son attention soutenue à la sécurité des enfants ; rien ne manquait en termes de loterie, pêche à la ligne, chamboulout, pont mobile, et le toboggan à double glissade a remporté un grand succès. Cette association réinvestit tous les gains des manèges, attractions et buvette au profit exclusif des enfants. Au global aucune fausse note à tous les sens du mot dans cette kermesse très réussie.

Contines et
chansonnettes

Précieuse
collaboration
de Jour de fête





Remerciements
aux porte-drapeaux

14 juillet 2014

Les Nargissiennes et Nargissiens, se sont rassemblés devant le monument aux morts autour de Patrick Rigault, maire, qui a rappelé l'origine souvent oubliée de cette fête Nationale. La fanfare de Château-Landon a conduit le cortège jusqu'à la salle polyvalente avant d'offrir à tous une aubade tonitruante, sous un soleil resplendissant.

Puis vint le moment attendu par tous, parce que traditionnel : le goûter démocratique offert par la municipalité ! Chaque année ce goûter est fort apprécié et cette année encore les 400 personnes présentes ont fait disparaître en un rien de temps les monticules de saucisses et les impressionnants monceaux de fromages. Et tandis que

les uns appréciaient les plaisirs gustatifs au grand air, les autres, amateurs de musette et tango virevoltaient sur le parquet, au son des accords de Marc Adier.



Moment
de détente

20ème salon de l'Atelier d'art du 13 au 19 septembre 2014

Chaque année en septembre la commune de Nargis accueille et soutient le Salon de l'Atelier d'art. Présidé par Anabelle Méranger il expose les œuvres de 26 artistes dont les enseignants et créateurs du salon : Claude et Michel Merlin

Malgré la concomitance de plusieurs autres vernissages, l'affluence était importante et les municipalités des communes avoisinantes étaient venues, représentées par leur maire ou leurs élus. Patrick Rigault, maire de Nargis a remis au peintre Jacky Boitier, invité d'honneur, la Médaille de la commune et a porté son choix personnel pour le prix du maire sur le travail de Sylvie Proust.

Yves Vitela a obtenu le double prix peinture à l'huile et coup de cœur tandis que Gérard Chochina recevait celui de l'imaginaire et de la créativité. Le prix pastel a été attribué à Viviane Leclerc et celui de l'aquarelle à Jocelyne Olivier-Labrosse. Virginie Trabaud a remporté le prix de l'atelier et Marie-Claude Doucet a également été primée.

Ce salon offre toujours des toiles très hétéroclites dont il tire sa richesse.

Récompense



Patrick Rigault,
Anabelle Méranger,
Michel et
Claude Merlin

Commémoration du centenaire 14/18 à Nargis

Cérémonie du 11 novembre et visite des écoles

Le 11 novembre marque la fin des combats de la première guerre mondiale et le début du retour dans leur foyer des poilus.

A Nargis 39 d'entre eux ne sont pas revenus.

Le plus jeune avait 19 ans : Maurice Gauthier de la classe 1919 mort le 18 mars 1919 au domicile de ses parents d'une broncho pneumonie.

Le plus âgé avait 39 ans : Lucien Billault décédé le 13 septembre 1915 à l'hôpital.

Le monument aux morts de Nargis a été inauguré le 20 novembre 1921 par la mairie suite à une souscription auprès des habitants car les ressources communales ne permettaient pas un tel financement. Il est situé sur la place de l'église.

Afin de perpétuer le devoir de mémoire, c'est un jeune garçon, Matthieu Lœuillet, qui a lu le message des anciens combattants lors de la traditionnelle cérémonie commémorant l'armistice du 11 novembre 1918.

Le public a ensuite suivi la fanfare de Dordives, « l'Octave », jusqu'à la salle polyvalente où la mairie de Nargis présentait à nouveau l'exposition « De Nargis à Verdun ». Jeunes et moins jeunes ont ainsi pu parcourir l'exposition tout en prenant une petite collation. L'exposition est restée ouverte toute la journée et Madame Christine Toffin a refait une lecture de textes choisis, comme elle l'avait fait pour les journées du patrimoine.

De précieux documents

Pour retrouver les 39 poilus figurant sur le monument aux morts, le site du ministère de la défense « Mémoire des hommes » fut d'une aide précieuse grâce à ses fiches nominatives détaillées sur les « Morts pour la France » de la guerre de 1914-1918 et il en est de même des journaux de marche des régiments ou encore d'une base des sépultures de guerre.

Afin de poursuivre ce travail de mémoire, le 12 novembre 2014, les 87 écoliers (CP, CE1, CE2) de Préfontaines et de Courtempierre ont visité l'exposition et découvert ce qu'étaient une tranchée, un char et un canon. Directrices et maîtresses ont complété les explications fournies par Bernadette Péron et Mauricette Kueny, les deux conseillères municipales qui ont organisé cette exposition.



Cérémonie

C'est quoi, Madame ce qu'il y a sur le monument ?

Pourquoi voit-on des trains et des cartes postales dans cette exposition ? Qu'est-ce que c'est un journal de guerre et qu'y a-t-il sous la médaille du monument aux morts ? Autant de questions pour lesquelles les réponses ont été fournies en respectant leur âge.

Même chez les plus jeunes, l'attention était soutenue. Des mannequins soldats étaient présents dans la salle représentant 2 tenues des soldats français : celles de 1914 puis de 1916 mais aussi la tenue d'un soldat allemand. Baïonnettes, grenades et casques à pointes ont été présentés aux enfants avec la modération et la retenue qui conviennent, par un bénévole nargissien de souche, Michel Vacher, reconverti en animateur d'enfant pour une matinée.

L'un après l'autre sous la direction de Mauricette Kueny, les enfants ont placé leurs yeux sur le verascope pour voir les photos d'époque sur plaque de verre et cette forme d'étonnement était plaisante à voir.



Discours
M. Lœuillet
et M. Péron

Mauricette Kueny
explique aux élèves
photos sur plaque de verre



Bernadette
Péron et la
classe de CP





Les vacances de la Toussaint de nos enfants

Mme PRIGENT, directrice du centre d'accueil sans hébergement (ALSH) du mercredi après midi et des vacances scolaires à Nargis raconte :

« Mon équipe d'animation et moi, avons décidé de mettre l'accent sur le «Vivre bien ensemble », sur le respect de soi et des autres à travers la parole, les mots, les gestes et les actions de chacun, que ce soit en groupe ou individuellement. Nous soutiendrons ce projet pédagogique fondé sur ces valeurs tout au long de l'année, afin de permettre à l'enfant de savoir gérer avec autonomie, les décisions des autres ou les conflits et d'apprendre à les désamorcer.

A l'occasion d'Halloween nous avons donc fait brûler « le géant du mensonge et de la dispute » (en respectant toutes les mesures de sécurité indispensables) le soir du 31 octobre à notre retour du Musée de la sorcellerie avec Valy, l'Arachnia.

Nous avons aussi fait un « cluedo patrimoine » dans Nargis avec le concours de la mairie, de la boulangerie - qui fait de très bonnes chouquettes - de l'épicerie , et avons posé des affiches pour la recherche de notre lutin Merlin.

Chasse aux trésors, géo coaching, troc patates le matin, puis différents concours, dressage de dragons, courses à balais volants, et quelques bricolages de saison avec des feuilles ; nos journées étaient bien occupées.

La deuxième semaine nous avons créé un scénario de clip vidéo avec un flash mob sur « Thriller» de M. Jackson (Coralie/Cindy, Audrey, Caitline, Lucas, Floyd, Nathan) et une chorégraphie acrobatique sur «les démons de minuit» d'Image (Melisa, Léa, Stacy, Alice, Emilie, Chloé. Le clip a été réalisé par Vincent, Arthur, Victor, Thibaud, Mathys, Adrian et Antoine et est disponible sur clé usb à l'ACM «L'île O petits pieds ...»

Tous les enfants ont beaucoup apprécié le choix des activités et des sorties proposées et remercient tous ceux qui y ont contribué : le SIIS, la mairie et les commerçants de Nargis. »

Madame PRIGENT 06 82 30 74 47



Chasse au trésor



Destruction du géant du mensonge



Frédéric Néraud, Annie Barthod-Tonnot et Patrick Rigault entourent les deux doyens de l'assemblée Marcelle et Michel

Repas des aînés le 16 novembre 2014

Cette année encore, à la salle des fêtes de Nargis le repas des aînés a pris un air de fête autour du thème de la musique.

Celle-ci était en effet partout ce dimanche pour ce repas : musique sur la scène bien sûr, mais aussi sur les tables, en décoration de salle et même sur les robes, cravates, chapeaux et autres petits accessoires reportés sur les vêtements. Portées musicales en chemin de table ou clés de sol en boucles d'oreilles rien n'avait été omis par les organisatrices pour les 86 personnes présentes, lesquelles chaque année attendent avec impatience de connaître le thème de l'année pour s'y préparer. Les doyens de cette assemblée, Marcelle Brunet 89 ans et Michel Triffault 88 ans ont été chaleureusement félicités par Patrick Rigault maire, assisté de sa première adjointe Annie Barthod-Tonnot et par Frédéric Néraud conseiller général. Le repas du traiteur « L'abeille royale » de Corbeilles en gâtinais a ravi les papilles de nos anciens qui ont savouré avec plaisir les plats proposés. Le ton de la journée fut définitivement donné lorsque Patrick Rigault maire, a ouvert le bal avec son épouse. L'ambiance musicale a permis à tous de se détendre sur la piste de danse entre madison et valse et les têtes ont tourné.

Tous les convives sont repartis sourire aux lèvres en demandant déjà quel serait le thème de l'année prochaine.

Musique en tête



Un couple bien sympathique



Une plante entre
de bonnes mains



Les soeurs Boyeldieu
et Arnaud De Temmerman

Honneur aux Nargissiens

Patrick Rigault maire, a reçu samedi 6 décembre 2014, les habitants de la commune, pour une après-midi en quatre temps.

Les nouveaux habitants de Nargis furent les premiers à être accueillis, avec une rose pour chaque dame. Vint ensuite le tour des récompenses pour les maisons fleuries. Annie Barthod-Tonnot première adjointe, a développé avec beaucoup de clarté les engagements de la commune dans le respect de l'environnement. Cette lutte contre les herbicides en particulier, alliée à un fleurissement écologique a valu à la commune la distinction d'une « Fleur ». Cette « Fleur » tient compte du fleurissement individuel des maisons d'où le remerciement adressé à tous ceux qui y participent.

Patrick Rigault a ensuite félicité les médaillés du travail 2014 et enfin il a salué la persévérance et le courage des jeunes sportifs locaux : les 3 sœurs Boyeldieu pour leur performance en Kata judo, Léa Wagner pour son score au 100m nage libre et Arnaud De Temmerman pour son classement en 9ème place lors des championnats de France de lutte libre.

Le cinquième temps supplémentaire se fit autour d'une petite collation de fin d'après-midi



Une fleur pour
chaque dame

Fête de fin d'année de la maternelle

C'est à partir des albums de Claude Boujon que François Helle, directeur de l'école maternelle de Nargis et l'équipe pédagogique ont élaboré le spectacle de fin d'année. Claude Boujon, né en 1930 à Paris fut rédacteur en chef d'une maison d'édition spécialisée dans la presse enfantine. C'est la compagnie Filou experte des marionnettes à tiges, à fils ou à doigts et spécialisée dans l'illustration des albums de Claude Boujon qui était en charge de ce spectacle. Petites saynètes, sous couvert d'animaux ou d'histoires humoristiques qui reflètent les circonstances quotidiennes de la vie et sensibilisent les enfants à des valeurs essentielles : sociabilité, connaissance de la nature, approche de la chaîne alimentaire, musique, etc.

L'espièglerie et la légèreté de ce spectacle permettaient d'aborder avec les enfants des thématiques plus sérieuses qu'il n'y paraît. Basé sur le principe d'apprendre en s'amusant, ce divertissement financé par la municipalité de Nargis s'est soldé par les nombreux éclats de rire des enfants et la bonne humeur des parents.

Petits mais
attentifs



C'est arrivé en 2014

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2014

Le mode de scrutin

En mars 2014, le nombre des conseillers à élire varie en fonction de la taille de la commune, de 7 conseillers pour les communes de moins de 100 habitants à 69 pour les communes de 300 000 habitants ou plus.

Conséquence de la réforme du mode de scrutin inscrite dans la loi du 17 mai 2013, deux petites révolutions voient le jour pour les communes de plus de 1 000 habitants :

1. le scrutin à la proportionnelle et la parité font leur apparition
2. les électeurs voteront aussi pour les représentants de la commune dans les conseils intercommunaux.

Les listes

On ne pourra plus rayer de noms ou rajouter celui d'un voisin ou d'un proche. Les listes de candidats doivent être complètes (autant de candidats que de sièges à pourvoir). Chacune doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Le vote

Les électeurs ne peuvent pas modifier les bulletins. Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue (50% des voix plus une) reçoit la moitié des sièges à pourvoir. L'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant au moins 5% des voix. Conséquence de la réforme : dans les communes où seules deux listes seront en présence, il n'y aura, logiquement, plus de second tour. Sinon, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir au second tour.

Un scrutin intercommunal

Pour la première fois, les représentants des communes au sein des intercommunalités seront élus au suffrage direct par « fléchage ». En votant pour un candidat aux municipales, l'électeur votera aussi pour la liste intercommunale qu'il propose. Résultat : les premiers des listes élues aux municipales siègeront au sein des intercommunalités.



Patrick Rigault,
maire

Résultats des élections à Nargis

- Inscrits : 1007
- Votants : 704 (69.91%)
- Exprimés : 667
- Participation : 69.91%
- Abstention : 30.09%

Liste d'union pour la défense des intérêts de Nargis (Liste divers)
Patrick Rigault - 348 voix, 52.17%

Nargis le renouveau (Liste union démocrates et indépendants)
Edouard Garreau - 319 voix, 47.82%

La liste de Patrick Rigault a été majoritaire avec un écart de + 4.35 %

Liste élue au conseil communautaire :
Patrick Rigault, Annie Barthod-Tonnot,
Edouard Garreau



Ecole primaire de Fontenay



Ecole maternelle Henri Thozion Nargis

NOS PUBLICATIONS

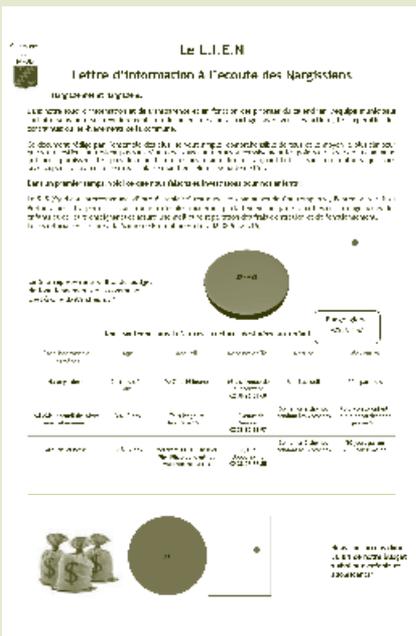
Communication

Neuf mois après sa mise en place, le nouveau conseil et en particulier la commission de communication ont fait porter leurs efforts sur l'importance de l'information à délivrer aux habitants de la commune.

Nous avons élaboré le L.I.E.N qui est destiné à traiter les sujets ou les problématiques d'actualité et répondre ou même anticiper vos questions. Deux numéros du L.I.E.N ont été distribués dans vos boîtes aux lettres et nous maintiendrons à minima cette fréquence, sauf événement exceptionnel.

9 mois, c'est aussi le temps normal d'une gestation et nous les avons effectivement consacrés à l'élaboration d'un site internet qui soit pour vous un outil de service absolu. A l'occasion de l'ouverture en début d'année, de ce site nous sortirons le L.I.E.N n° 3 qui lui sera dédié et vous familiarisera avec ses rubriques et son maniement.

Le site comme le L.I.E.N sont des outils destinés à favoriser les échanges entre la municipalité et les Nargisssiens et nous sommes heureux de développer ces outils.



SCOLARITÉ

Depuis son information donnée lors de la kermesse de Nargis, Pierre Delion, président du SIIS (Syndicat intercommunal d'intérêt scolaire) avait sensibilisé les parents des élèves des 4 communes à l'obligation d'application de la réforme des rythmes et à l'instauration des T.A.P (Temps d'activités périscolaires).

Lors du conseil d'école du 3 juin 2014, les horaires proposés par les parents ont été répartis en 3 demi-heures de 16h à 16h30 les lundi, jeudi et vendredi et le mardi de 15h00 à 16h30. Le SIIS a respecté ce choix et adapté le nombre et les horaires du personnel pour que les enfants soient correctement encadrés dans ces horaires.

Pierre Delion et le conseil syndical du SIIS ont bien précisé que 2014 serait une année d'observation et d'adaptation en vue de la prochaine mise en place d'activités périscolaires.

Le conseil d'école du 17 novembre a permis un premier bilan de présence des enfants aux TAP : il reste encore un certain flou sur cette fréquentation : certains viennent, d'autres non et d'autres encore, de temps en temps.

A ce jour, (décembre 2014), le SIIS évalue école par école, les points positifs et les écueils de cette organisation afin de présenter avant la rentrée de septembre, le projet éducatif retenu pour les élèves. Deux éléments semblent déjà s'affirmer : ces heures d'activité devront faire l'objet pour chaque enfant d'une inscription rigoureuse au trimestre, puisqu'elle supposera la présence d'intervenants extérieurs.

L'autre élément qui se dégage est la quasi certitude de l'implication financière symbolique des parents dans le financement de ces TAP afin de fidéliser et de responsabiliser ces derniers. Enfin, il est un point qui force l'unanimité de tous, enseignants et parents : l'intense fatigue de tous rendant la journée de vendredi assez improductive.

Ecole primaire de Courtempierre



Ecole Louis Colotte Préfontaines

CULTURE

Un grand moment artistique

Au croisement des arts

Il fallait bien un château comme celui de Toury pour être à la hauteur de l'exposition « Croisement des arts » que Martine Legendre Thérasse a savamment organisé à Nargis, pour la première de son association « Au fil de l'art »

Créer une manifestation qui mélangerait toutes les formes d'art était pour elle un rêve au départ, mais elle a su dépasser ce stage chimérique pour aboutir à la réalité d'une exposition tout à fait inventive : choisir le château de Toury et en agrémenter les pièces avec les œuvres des quelques artistes de son choix.

Jean-Pierre Sueur sénateur et Frédéric Néraud conseiller général, ont fortement apprécié cette initiative d'ouverture aux différents aspects de l'art.

Peintre animalier, sculpteur au raku, pastelliste, photographe, sculpteur de bronze et de terre, peintre des îles, créations de verre, Martine Legendre Thérasse a poussé le raffinement à présenter ce florilège d'arts graphiques avec un accompagnement de piano et de chant.

Chantal Allard, Claudette Cohu, Françoise Houdain, Bruno Maupas, Annie Maupas, Véronique Million et Philibert Thérasse étaient les auteurs respectifs des œuvres présentées et ils étaient accompagnés au piano par Silvia Santorio et au chant par Marie Fiori. Cette exposition atypique par son lieu et par sa composition fut une très belle réussite et Frédéric Néraud assura d'emblée Martine Legendre Thérasse de son soutien pour l'année prochaine... Effectivement le 20 juin prochain le château de Toury fera vivre à nouveau l'art sous toutes ses formes, « De deux mains à quatre mains »

Professionnelles
et agréablement
complices



Le concert des « Quatre Vallées en musique »

D'une rencontre entre l'Office de Tourisme de Ferrières et des Quatre Vallées avec Patrice Fontanarosa, sont nés les prestigieux concerts des Quatre Vallées en musique.

Patrick Rigault, maire de Nargis et le conseil municipal ont accueilli le samedi 4 octobre, le quatuor à cordes Adély et le violoniste Frédéric Bardon.

Dans l'après midi, une cinquantaine d'enfants du regroupement scolaire a participé à une rencontre musicale avec le quatuor Adély. Accueillis par l'illustre violoniste Patrice Fontanarosa, ils ont découvert les instruments, le rythme, le chant sous différentes variations et pour finir l'après midi ont écouté très attentivement l'extrait d'un conte mis en musique. Tout ce petit monde s'est retrouvé sous un beau soleil, autour d'un goûter dans la cour de la garderie.

Et ce n'était que le prélude à une soirée grandiose.

La soirée a débuté par une intervention à connotation historique de Patrick Rigault qui a retracé 9 siècles de vie de l'église Saint Germain, dans laquelle se déroulait le concert et cédé ensuite la parole à Françoise Souchet, présidente de l'office de tourisme de Ferrières et des Quatre Vallées.

Un mariage réussi

Pour enchanter nos oreilles, le quatuor et Frédéric Bardon violoniste de l'opéra de Lyon, nous ont offert une très belle prestation, en nous faisant voyager en première partie dans deux délicieux contes qui mariaient la littérature à la musique. Dvorak et Brahms nous ont entraînés dans un monde fantastique peuplé de génies et de fées et le récit entremêlé de musique prenait tout son sens.

Les quatre saisons de Vivaldi en deuxième partie, nous ont fait découvrir les mots que l'auteur avait mis sur son œuvre et ce fut d'une grande originalité.

Pas de hasard

160 personnes, présentes dans l'église de Nargis, ont été enthousiasmées par l'interprétation de ces 5 musiciens, de l'œuvre de Vivaldi et c'est un « bis » du dernier mouvement du concerto de l'été qui a clos cette somptueuse soirée avant le plaisir d'un verre partagé. Ce n'est pas un hasard si l'église de Nargis a été sélectionnée par Patrice Fontanarosa : outre le fait que ce soit encore une des rares églises où des offices se déroulent, du fait de sa conformation, le son ne s'échappe pas exagérément sur les bas-côtés et l'acoustique est donc très bonne. Encore un bon point pour Nargis.

Une inauguration
très officielle



Journées du patrimoine 20 et 21 septembre 2014

De Nargis à Verdun

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale, la mairie de Nargis a présenté, pour les journées du patrimoine, une exposition intitulée « De Nargis à Verdun ». Elle a été inaugurée en présence de Frédéric Néraud conseiller général, Gérald Narbois directeur de l'ONAC, Michel Verbeke conseiller défense auprès d'Étienne Bisch préfet de la région centre et du loiret, de Christian Caron président du Souvenir Français, et des présidents des anciens combattants du groupement.

Cette exposition a été le fruit de la collaboration de nargissiennes et de nargissiens qui, en cette année du centenaire de la déclaration de guerre ont souhaité voir la commune de Nargis mettre en avant ces hommes et ces femmes qui ont donné leur vie, ou tous ces autres qui ont laissé une partie de leur jeunesse sur les champs de batailles.

La finalité de l'exposition était de sortir de l'oubli les 39 poilus de Nargis qui ont donné leur vie pour que nous soyons libres aujourd'hui et donc de leur rendre hommage.

L'appel au don a permis un enrichissement de l'exposition en y intégrant la thématique de Mme Cécile Cõnil épouse Belin comme infirmière sur le front. Les documents qui ont été exposés ont été remarquablement conservés par ses petites-filles Christine et Mireille.

Lettres et papiers enfouis et oubliés dans les greniers ont illustré ces journées du patrimoine.

Fusils, obus gravés et autres objets fabriqués par les soldats et prêtés par des nargissiens ont pu être admirés pendant ces journées.

Plus émouvantes encore, les photos prises lors du conflit, figées dans leur plaque de verre, ont été retravaillées et scannées pour les sortir de l'oubli.

Madame Christine Toffin, petite-fille de l'infirmière de Nargis qui soignait les blessés sur le front des combats a assuré des lectures de textes qu'elle a choisis pour le public et qui ont beaucoup touché les personnes présentes. Il est important de souligner que cette exposition n'aurait pu voir le jour sans l'implication personnelle de Madame Bernadette PÉRON, conseillère municipale, qui a assuré toutes les recherches et mis en forme cette exposition avec l'aide précieuse de Madame Mauricette KUENY, conseillère municipale. Sans oublier l'engagement du personnel administratif et technique de la mairie pour toute la partie matérielle et logistique et pour laquelle nous les remercions vivement.

Le Comité des fêtes

Initiatives et succès

Depuis la réactivation du Comité des Fêtes et des Loisirs de Nargis, celui-ci a assuré en 2014 de nombreuses animations afin de rendre à Nargis la vie plus conviviale et plus agréable pour les habitants de notre village en complément des manifestations organisées par la municipalité.

Ainsi à l'occasion de la Fête du village, le 17 mai, le comité des fêtes a organisé un bal à la salle polyvalente à 21h00 avec « Top DJ » et M. Berquet aux manettes. Cette manifestation connut un succès modeste.

Le 13 juillet au soir, le comité organisa la retransmission sur écran géant de la finale de la coupe du monde de Football opposant l'Allemagne à l'Argentine. La salle polyvalente se remplit peu à peu et cette retransmission fut appréciée. Un bal avec « top DJ » fut proposé à l'issue de cette finale, vers 22h30 pour « fêter le vainqueur » et les danseurs rejoignirent la piste. Les prochains bals ou thés dansants seront animés par un orchestre, formule plébiscitée par le public.

Le 24 août 2014, le 1er Ball-trap de Nargis fut organisé au lieu dit « Les sablons des sapins » route de Cornou et de nombreux chasseurs se rendirent sur place afin d'y rivaliser d'adresse. Les plateaux fusèrent toute la journée et moult cartouches furent tirées. La restauration sur place abondait en frites, sandwiches et boissons fraîches et contribua également à cette réussite.

...

Réglement du
rallye photos



Le Ball trap
c'est du sérieux

...

14 septembre 2014 : nouveau succès pour le Comité des fêtes avec le 1er Rallye photos... Dès le matin une quarantaine de personnes en familles, couples ou seules vinrent chercher dans la cour de l'ancienne école les photos mystères qui devaient être reconnues en explorant le village puis retour à midi avec gain de points pour les premiers arrivés. De longues tablées bien garnies permirent aux marcheurs de se restaurer.

29 et 30 novembre : c'est sous les applaudissements enthousiastes du public que les acteurs de la Nargi's Comedia (section théâtre du comité des fêtes) saluèrent l'assistance à l'issue de la représentation de la célèbre pièce « J'y suis, j'y reste » de Raymond Vinci et Jean Valmy. Le spectacle fut donné dans une salle polyvalente comble, spécialement aménagée pour la circonstance.

Un grand succès dû à la beauté des décors et au jeu des comédiens qui réalisèrent une prestation remarquable, montant sur scène pour la 1ère fois. De nombreuses personnalités assistaient à ce spectacle, ainsi JP Sueur sénateur du Loiret, Frédéric Néraud conseiller général, Georges Gardia président de la communauté de communes, et de nombreux maires des communes voisines. Leurs commentaires furent très élogieux tout comme les articles de la presse locale qui attestèrent le succès de ces premières représentations théâtrales.

Devant le plaisir du public, d'autres pièces, à l'avenir, seront présentées à Nargis. Dans l'attente, la compagnie Nargi's comédia entame « une tournée » en 2015 dans les communes voisines en allant présenter « J'y suis...j'y reste ! » en mars 2015 à Fontenay puis sans doute à Ferrières en mai, et à Château -Landon fin 2015. Elle répondra peut être à l'invitation qui lui est faite de participer en août au 1er festival de théâtre amateur du Loiret à Château-Renard, ayant ainsi l'honneur de représenter notre commune.

Il est à noter que le comité des fêtes a toujours eu le soutien total de la commune et en particulier de Patrick Rigault maire, qui honora de sa présence chaque manifestation de notre association.



Michel Harang maire de Préfontaines et l'équipe féminine de Nargis



Mauricette Kueny conseillère municipale à l'inscription des scores

1^{er} tournoi intercommunal de foot

Avec l'aide d'une météo bien clémente, le premier tournoi intercommunal de football s'est déroulé le 22 septembre 2014. Ce sont les communes de Préfontaines et Nargis qui ont inauguré cette compétition avec 75 joueurs sur le terrain de Préfontaines.

Les équipes étaient constituées d'écoliers du primaire du lycée, et en complément de l'équipe des hommes on a pu admirer la combativité de celles de femmes. Principale qualité de tous ces

joueurs : le fair-play.

Pour le déjeuner, le comité des fêtes de Préfontaines avait organisé un pique-nique à la hauteur de l'énergie dépensée le matin et en prévision des matches de l'après midi.

Cette journée réussie s'est terminée par la remise des coupes et la date prévue pour la revanche. Ce sera le 13 septembre 2015, alors : avis aux amateurs !

Un livre en hommage aux résistants Maurice et Jeannette Verdier

Le 31 juillet 1944, les instituteurs du village, Maurice et Jeannette Verdier, étaient arrêtés par la Gestapo à leur domicile, l'école de Nargis. Depuis deux jours, ils hébergeaient la radio anglaise Lilian Rolfe, agent du S.O.E. britannique, astreinte à une grande mobilité afin d'éviter le repérage de ses émissions par les radars allemands. Victimes d'un véritable guet-apens, le couple de Résistants, la radio anglaise et deux Résistants, Raymond Bourdois et sa belle-sœur, Lucienne Villechenon, sont emmenés par la Gestapo et déportés quelques jours plus tard... quelques jours seulement avant la Libération.

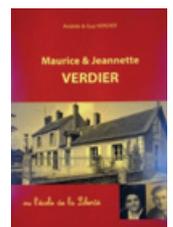
Maurice Verdier et Lilian Rolfe trouvent la mort en déportation. Jeannette Verdier, succombe en avril 1947, des suites de son internement dans les camps.

Seuls, M. Bourdois et Mme Villechenon survivront aux atrocités subies et apporteront leurs précieux témoignages, leur vie durant. Soucieux de rendre hommage à leurs petits-cousins, M. et Mme Guy VERDIER, ont collecté des

documents (photos de famille, documents officiels, témoignages) qu'ils ont rassemblés dans un livre intitulé « Maurice Et Jeannette Verdier ou l'école de la Liberté ». Les auteurs ont généreusement abandonné leurs droits à la commune de Nargis qui a fait éditer l'ouvrage (Improffset à Châtillon-Coligny). Précisons que le Conseil général du Loiret a participé financièrement à hauteur de 75 %.

La parution de l'ouvrage est intervenue à la date du 70ème anniversaire de ce dramatique événement et s'est inscrite dans le cadre des commémorations du 70ème anniversaire de la Libération.

Le livre « Maurice Et Jeannette VERDIER ou l'école de la Liberté » est en vente uniquement à la mairie de Nargis au prix de 15 euros (se renseigner en mairie).



L'enfant de Nargis devenu centenaire

Cent ans pour Ernest Chauvot

En présence de Frédéric Néraud, conseiller général, Patrick Rigault maire et le conseil municipal de Nargis, ont célébré le centenaire d'Ernest Chauvot, natif de la commune depuis le 12 novembre 1914. Enfant de Nargis, il a effectué avec succès, ses classes primaires à l'école du village et a très vite travaillé avec ses parents.

Les années passent, il fait son service militaire et en août 39 il est mobilisé et sera fait prisonnier au Stalag2 et c'est à la ferme de Klein Rünz qu'il a passé le plus de temps de mai 40 à mai 45. De retour à la vie libre, il se marie en 1948, aura un fils et décide d'entrer au Conseil municipal en mars 1959. Il ne quittera plus ce cadre municipal jusqu'en 1989.

Trente ans de mandat

Chargé de l'urbanisme, il a géré le remembrement de la commune, la mise en place le drainage d'une partie du village et a été délégué de plusieurs syndicats de rivières. Ce sont toutes ces années passés au service de la commune qui l'ont fait tant apprécier des Nargisiens et lui valurent les médailles d'argent puis de vermeil réservées aux élus pour compétence professionnelle et dévouement au service des collectivités locales. Dans le même temps il a été président des AC-PG (Anciens combattants prisonniers de guerre) jusqu'en 2000.

La MSA (Mutuelle sociale agricole) dont Patrick Rigault est délégué cantonal lui a également témoigné sa reconnaissance car toute la vie de cet homme a été dictée par l'honneur et la droiture.

Adjoint et conseillers municipaux de ce mandat et des précédents se sont rassemblés autour d'Ernest Chauvot dont l'émotion était touchante.



Ernest Chauvot

Hommage
de l'ensemble
du conseil



Ils nous ont quitté



Robert MOURICHON

s'est éteint le 4 décembre 2014 à Amilly à l'âge de 91 ans.

Il fut conseiller municipal à Nargis de 1983 à 1995 et président de la SCI du Domaine de Nargis.



Germain RIGAULT

est décédé le 25 avril à Amilly.

Né le 14 décembre 1922 à Nargis
Agriculteur, domicilié 510
route du Bois des Sablons à Nargis,
marié et père de 2 enfants.

Il a été pompier volontaire de 1946
à 1979 et élu conseiller municipal
en mars 1971 ; il sera réélu jusqu'en
mars 1989.



René ALAUX

est décédé à l'âge de 88 ans.

Il fut maire de Fontenay-sur-Loing
pendant 51 ans et Conseiller général
durant 38 ans, après avoir été un
des pionniers de la CC4V.

Il nous a quitté en septembre 2014.

La vie associative

DANS LA COMMUNE

La liste des associations de Nargis

- ANCIENS COMBATTANTS
M. Maurice PÉRON
Tél : 02.38.95.74.90
- BIBLIOTHEQUE
M. Pascal DE TEMMERMAN
Tél : 02.38.26.03.11 ou 02.38.95.83.60
- ATELIER D'ART DE NARGIS
Mme Anabelle MERANGER
Tél : 02.38.93.58.00
Mme MERLIN
Tél : 02.38.96.62.05
- JOUR DE FÊTE
M. Karim BOUFIDJELINE
Tél : 06.08.85.01.14
Mme Jessika CONTENET
Tél : 06.47.59.50.51
- REFUGE DE NARGIS
M. Jean-Pierre GRZELCZAK
Tél : 06.49.45.99.22 ou 02.38.95.88.48
- SOCIETE DE CHASSE
M. Pierre LECLAND
Tél : 02.38.95.71.55
- LA CARPE DE CEPOY LA GATINAISE
M. Maurice BREUIL
Tél : 06.78.91.00.95
M. Alain Martin
Tél : 02.38.95.72.27
- SPORTS ET LOISIRS
Mme Nicole DEVADER
Tél : 02.38.95.82.63
- SYNDICAT AGRICOLE
M. Jean-François THOIZON
Tél : 02.38.95.79.30
- U.N.R.P.A
M. André BERTRAND
Tél : 06.77.40.83.38
- COMITE DE FÊTES
M. Claude PÉRON
Tél : 02.38.95.78.26

Claude Merlin
Boulangier



L'atelier d'art

En 1991, Claude et Michel Merlin étaient respectivement secrétaire générale et président de l'Association montargoise « Les Beaux arts du gâtinais ». Un tout petit appartement au 11ème étage du 40 rue de Crowborough, leur permettait tant bien que mal d'assurer les cours de leurs élèves au nombre de 20.

L'un de ces élèves, Michel Lafourcade, habitait Nargis et connaissait une salle assez souvent libre : il demanda à Monsieur Thoizon maire, si elle pouvait être utilisée par les deux professeurs. Monsieur Thoizon donna son accord contre la promesse qu'un Salon des Beaux Arts soit organisé annuellement à Nargis. C'est ainsi que l'école fut transférée dans notre commune.

Dans la continuité de ce qu'ils faisaient Claude et Michel Merlin créèrent une nouvelle association : « L'école d'art du gâtinais » qui fonctionnait parfaitement avec des élèves extrêmement motivés. En l'an 2.000 ils décidèrent de confier la présidence à Anabelle Méranger et l'école devint « L'atelier d'art de Nargis ». Les cours furent repris par une ancienne élève et Claude et Michel n'avaient plus qu'une vacation mensuelle. Malheureusement cela ne dura pas et tous deux furent obligés de reprendre les cours « afin d'éviter la mort de l'enfant qu'ils avaient mis au monde » pour reprendre leurs mots.

A ce jour, environ 450 élèves ont suivi leur enseignement. Parmi eux certains ont été admis dans de grandes écoles au vu du dossier que Claude et Michel ont constitué pour eux ; trois sont entrés en publicité et cinéma et d'autres font une carrière artistique professionnelle reconnue.

Claude et Michel Merlin sont médaillés de la société académique des Arts, Lettres et Sciences et en tant que délégués de cette institution ils ont fait récompenser la commune de Nargis pour son soutien accordé à l'art et aux artistes.





AAPPMA «La carpe de Cepoy » la gâtinaise communique

« La carpe de Cepoy la gâtinaise » est une APPMA : Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique, issue du rapprochement de l'AAPPMA de Nargis la gâtinaise et de la Carpe de Cepoy. « Outre nos activités de pêche, notre but est de protéger l'environnement en luttant contre le braconnage et en participant à la lutte contre les altérations de l'eau et des milieux aquatiques.

Afin de préparer l'année 2015, nous avons procédé, le 19 novembre 2014, à l'alevinage des différents secteurs composant nos lots de pêche.

Dans nos programmes d'activités nous réalisons des sessions d'initiation de pêche pour les enfants des écoles. Chaque année nous proposons aux instituteurs de CM1 et CM2, une animation gratuite autour de différents thèmes sur le milieu aquatique.

Suite à cette séance une fille et un garçon représenteront leur classe lors de la finale des ateliers du milieu aquatique qui se tiendra à Montereau le 13 juin 2015.

Le dimanche 7 juin, nous organisons la fête de la pêche à la fontaine Saint Germain de Nargis et deux concours de pêche : le 14 juillet au canal à Cepoy et le 15 août sur le canal à Nargis.

L'été, nous sommes à la disposition des centres de loisirs de notre secteur pour effectuer des initiations de pêche pour les jeunes, par demi-journée avec un encadrement de bénévoles et tout le matériel est fourni.

2015 verra la mise en place de la vente des cartes de pêche par internet, mais nous avons toujours notre dépositaire de Dordives au magasin « Chasse et pêche » et l'épicier de Nargis « Au p'tit creux, à la p'tite soif » qui enregistrera votre demande afin que vous obteniez votre carte dans les 24 heures.

Dans tous les cas, le président délivrera les cartes à son domicile : 21 rue Marcel Leguet Bois au notaire 45120 GIROLLES N° de tél : 06 78 91 00 95

Fin 2015 sera une année de renouvellement des membres du bureau ».

«Jour de fête»

«Jour de fête» est une association de loi 1901 qui a pour finalité d'organiser diverses manifestations tout au long de l'année : marché de Noël, carnaval, lotto, brocante ou kermesse. Les bénéfices engendrés permettent de participer financièrement aux sorties scolaires, classes de découverte ou de neige et permettent également d'aider à équiper les différents cours de récréation du SIIS (Syndicat intercommunal d'intérêt scolaire) à savoir celles des écoles de Courtempierre, Fontenay, Nargis et Préfontaines.

«Jour de fête» fait appel à toutes les bonnes volontés pour être aidé dans ses manifestations et n'hésitez pas à contacter les personnes suivantes :

Nathalie Duchêne 794, rue des Bois de Vaux
02.18.12.41.45

Madame Barbier : 06.71.92.81.10

Karim Boufidjeline Tél. : 06.08.85.01.14

Valérie Boudier-Durel 172 rue de la mairie - Nargis
Tel : 02.38.95.79.35

Le RAM : « P'tits loups des 4 Vallées »

Relais d'assistantes maternelles

Lieu d'écoute de conseils et d'informations, les RAM couvrent le territoire de la CC4V

Pour les parents : information sur les assistantes maternelles, leur rôle de parents employeur ou l'orientation administrative et juridique

Pour les enfants : socialisation par le biais d'ateliers et partage de moments ludiques et conviviaux.

Pour les assistantes : professionnalisation et échanges d'outils pédagogiques au travers d'ateliers divers.

Permanences à Dordives : Lu Ma 13h/17h30 ; Me 12h30/13h45 ; Je 13h/19h30 et Ve 13h/15h15 à l'espace Citoyen : 02.38.96.03.36 et 06.79.15.56.16

Ateliers sur Nargis le mardi de 9h30 à 11h30, à la garderie périscolaire 230, rue du Caporal Raymond Beignet.

Contact : cc4v-ram@orange.fr

UNRPA : nouveau nom et nouveau bureau en novembre 2014

Plus de 80 personnes étaient réunies à la salle des fêtes pour témoigner leur gratitude à la présidente de l'UNRPA de Nargis qui a souhaité mettre un terme à sa fonction. Après 7 ans de vice-présidence et 5 ans de présidence Danièle Limonta a cumulé à la satisfaction de tous, les sorties, les bals, les galettes et les loteries et son choix se comprend même si le petit pincement au cœur existe nous confie-t-elle.

Paulette Nublat présidente de la Fédération UNRPA a annoncé le nouveau nom de l'association qui devient : « Ensembles et solidaires UNRPA »

Elle a rappelé l'intérêt et la confidentialité de la branche solidarité vieillesse (CSV) en matière de prothèse pour les personnes les plus démunies et vanté les avantages de la mutuelle de l'UNRPA qui offre d'excellents taux de remboursement.

Le nouveau conseil d'administration est désormais constitué ainsi : André Bertrand président, Josiane Ravaux vice-présidente, Maryvonne Dubois trésorière, Josette Roelandt secrétaire (et toujours aussi impliquée au niveau des parties de jeu de cartes) ; Annick Bujaud, Simone Duhamel et Gisèle Rodot sont membres du bureau.

Pour son premier repas de fin d'année André Bertrand a réuni 58 personnes autour d'un charmant menu très « sud-ouest » et donné les grandes dates de l'année prochaine : 18 janvier, la galette, 15 mars le repas de printemps et 22 mai soirée cabaret à Vierzon.



13 décembre Premier repas pour André Bertrand

Paulette Nublat et Danièle Limonta



Gâtinais emploi allège votre quotidien

Depuis sa création en 1995, Gâtinais emploi c'est déjà 1 736 personnes qui ont été mises en situation de travail. C'est aussi 288 000 heures de travail effectuées auprès des particuliers, des entreprises, des associations et des collectivités locales, pour la réalisation de travaux dans les domaines suivants :

Ménage, nettoyage, repassage, lavage des vitres
Entretien intérieur et extérieur de la maison
Tonte, désherbage, bêchage, taille, ...
Garde d'enfants de plus de 3 ans
Préparation de repas

Aucune démarche administrative
rapidité – facilité

Certaines prestations ouvrent droit à des avantages fiscaux selon la réglementation en vigueur.

Attention :

Gâtinais emploi ne vous fournit que la main d'œuvre (c'est à vous de fournir le matériel). Notre équipe se tient à votre disposition pour vous donner des renseignements complémentaires et vous communiquer nos tarifs.

Gâtinais emploi

1 rue Jean Jacquemain
45210 Ferrières en Gâtinais
Tél : 02.38.96.69.06.
Site : www.gatinais-emploi.fr

NIVEAU CANTONAL ET DÉPARTEMENTAL

France Alzheimer Loiret

**Renforce ses activités auprès des malades
et des familles**

Les groupes de rencontre se déroulent toujours toutes les quatre semaines autour d'un repas convivial à l'Auberge de Jeunesse de Cepoy suivi d'un entretien avec Mme Waluk psychologue et des aidants familiaux.

Les « Cafés mémoire » sont organisés tous les deux mois au café Le Marigny à Montargis animés par Angélique Berton psychologue et Michelle Chauveau bénévole. Les familles viennent y retrouver un moment de partage et de détente.

Cette année, nous organisons le huitième cycle de formation aux aidants familiaux il se déroule en cinq sessions à 2 semaines d'intervalle. Par ailleurs, une équipe de bénévoles formés par FAL participe à l'encadrement des personnes accueillies au centre d'accueil de jour Alzheimer tenu par l'Hôpital de l'Agglomération Montargoise avec lequel nous sommes en partenariat.

N'hésitez pas à nous contacter ou à faire connaître l'Association France Alzheimer Loiret autour de vous.
Contact : Monique Reuillard : 02 38 95 35 44 ou 06 79 46 40 83 - E. mail: momonique.r@orange.fr



UFC Que choisir

« L'association Loiret-Est de l'Union Fédérale des Consommateurs UFC Que Choisir a pour objectif de défendre, conseiller, informer et représenter les consommateurs. Vous rencontrez des difficultés avec des artisans, des commerçants, des opérateurs téléphoniques, vos propriétaires ou vos locataires, contactez l'UFC Que Choisir :

Par téléphone : 02.38.85.06.83 (du lundi au jeudi, de 14h à 17h30) ; Par mail : contact@loiret.ufcquechoisir.fr

En venant rencontrer ses bénévoles à Châlette-sur-Loing : Maison des Associations, 32 rue Claude Debussy, le vendredi, de 15h00 à 17h30 (autres lieux de permanences : Amilly, Montargis, Pithiviers, Beaune-la-Rolande, Châtillon-Coligny, Gien).

RECOMMANDATION

Manifestations sportives ou associatives

Demander l'autorisation

La préfecture du Loiret rappelle le décret 2012-312 du 5 mars 2012 relatif à la réglementation « d'épreuves, courses, ou compétitions sportives ... et qui se déroulent en totalité ou en partie sur une voie publique ou ouverte à la circulation publique » Il est faux de croire que si la voie n'est pas ouverte à la circulation motorisée, il n'est pas nécessaire de constituer un dossier de demande d'autorisation de la manifestation.

« La notion de circulation publique s'entend par toute circulation qu'elle soit piétonnière, cycliste, motorisée. En conséquence, le seul fait que des personnes puissent accéder au lieu de la manifestation (public ou promeneur) entre dans cette définition et implique une demande d'autorisation préfectorale »

Les organisateurs de manifestations sont donc priés de déposer un dossier de demande d'autorisation 2 mois avant la date de la manifestation si elle se déroule sur un seul département ou 3 mois avant la manifestation si elle se déroule sur plusieurs départements. Le fait d'organiser une manifestation sportive sans autorisation est puni d'une contravention de 5ème classe (Article R331-17-2 du code du sport)

Réservation de la salle polyvalente

En fonction de sa disponibilité, la salle polyvalente de la commune peut être réservée en mairie pour un coût de 300 euros en week end ou pendant les fêtes, et moyennant une caution de 300 euros.



État civil

8 Naissances

Valentin Gomerieux
 Emy Turpin
 Lancelot Donizeau
 Ilies Dos Santos
 Romain Treizel
 Cassandre Potino
 Lilian Pacquignon
 Mathéo Da Costa



3 Mariages

Catherine Villemont et Stéphane Ledroit
 Blandine Laisne et Bastien Ducrest
 Valérie Horbant et Cédric Garnier



9 Décès

Christianus Van Tiel
 Yvette Bisson veuve Dehaut
 René Barneau
 Germain Rigault
 Monique Luffroy épouse Chaput
 Yvette Dupeu épouse Faivre
 Marie Igua veuve Debeurre
 François Briard
 Robert Mourichon



Baptêmes civils

Le 5 avril 2014 : Alain Rabier et son épouse ont fait baptiser civilement leurs trois filles par Patrick Rigault maire de Nargis. Cloé 9 mois, Maëlys 3ans et Gwendoline 6 ans ont écouté avec beaucoup de sérieux Patrick Rigault rappeler la signification de cet acte. C'est un décret du 20 prairial an II (8 juin 1794) qui a institué la cérémonie du baptême civil pour fêter l'entrée des enfants dans la communauté républicaine. Ce baptême appelé aussi baptême républicain ne permet pas d'inscrire les enfants sur les registres d'état civil mais est destiné à placer l'enfant sous la protection de la cité et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines.

23 août 2014 : la très jolie petite fille blonde Ilena Lachèvre a bénéficié de ce parrainage républicain officiel par Jean-François Dubois 2ème adjoint, au nom du maire, Patrick Rigault.

Noces d'or

Les époux Bézault ont renouvelé leur engagement de vie commune et fêté leurs noces d'or le 5 avril 2014. Déteneurs d'une résidence secondaire à Nargis en 1984, ils s'y sont installés définitivement en 1990 et passent aujourd'hui une retraite paisible entre bricolage, jardinage et quelques voyages



Mariés depuis 50 ans, les époux Ternois ont décidé de renouveler le 13 septembre 2014 cet engagement moral pris quand ils avaient 16 et 18 ans. Trois filles et leurs époux, 10 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants représentent leur grande famille et à l'heure de la retraite ils ont choisi de s'installer définitivement à Nargis.

Calendrier 2015

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les conseillers régionaux et généraux élus lors des dernières élections régionales et cantonales doivent être remplacés en 2015.

Élections départementales

Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 par les électeurs inscrits sur les listes électorales seront remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux élus pour 6 ans.

Le 1er tour aura lieu le 22 mars et le second tour, le 29 mars. Mode de scrutin : pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours. Au premier tour, pour être élu le binôme doit obtenir : au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%), et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits. Si aucun binôme n'est élu dès le premier tour, il est procédé à un second tour.

Au second tour, les 2 binômes arrivés en tête peuvent se maintenir. Les autres peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits. Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages au second tour est élu.

Élections régionales

Les conseillers régionaux élus en mars 2010 seront remplacés en 2015 et sont élus pour une durée de 6 ans. Mode de scrutin : les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel.

Au premier tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50%), elle obtient le quart des sièges à pourvoir.

Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. Sinon, il est procédé à un second tour la semaine suivante.

Les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir, et éventuellement fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages.

Au second tour, la liste qui arrive en tête obtient un quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au second tour.

La réforme territoriale

Cette réforme entrera en vigueur début 2016, après les élections régionales de décembre 2015.

Cette nouvelle carte acte le rattachement des régions :

- ⊙ Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine,
- ⊙ Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes,
- ⊙ Auvergne et Rhône-Alpes,
- ⊙ Bourgogne et Franche Comté,
- ⊙ Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées,
- ⊙ Nord-Pas-de-Calais et Picardie,
- ⊙ Basse-Normandie et Haute-Normandie,

6 régions restent inchangées :

- ⊙ Bretagne,
- ⊙ Corse,
- ⊙ Centre,
- ⊙ Île-de-France,
- ⊙ Pays de la Loire,
- ⊙ Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Calendrier des manifestations 2015

Janvier

- le 18 : Galette de Ensembles et solidaires UNRPA accompagnée d'une loterie.
- le 31 : Repas Antillais organisé par le comité des fêtes et des loisirs.

Mars

- le 15 : Repas de printemps de Ensembles et solidaires UNRPA.

Mai

- le 08 : Commémoration de la victoire de 1945.
- le 22 : Sortie Music-Hall de Ensembles et solidaires UNRPA à Vierzon.

Juin

- le 07 : Fête de la pêche de la Carpe de Cepoy la gâtinaise.
- le 13 : Fête du Village et thé dansant du comité des fêtes et des loisirs ; spectacle et retraite aux flambeaux organisés par la municipalité.
- le 14 : Fête du Village et Brocante du comité des fêtes et des loisirs.
- le 20 : Exposition à Toury : Au croisement des arts « De 2 à 4 mains ».

Juillet

- le 14 : Fête nationale et goûter démocratique à partir de 16h00.

Août

- le 15 : Concours de pêche de la Carpe de Cepoy la gâtinaise, au port de Nargis.
- le 30 : Messe des moissons.

Septembre

- le 06 : Ball-trap organisé par le comité des fêtes et des loisirs.
- le 13 : Tournoi de foot intercommunal.
- du 19 au 27 : Exposition de l'atelier d'art de Nargis.

Novembre

- le 8 : Repas des Aînés organisé par la municipalité.
- le 11 : Commémoration de l'armistice de 1918.
- le 29 : Marché de Noël organisé par l'association Jour de fête (devant l'église).

Décembre

- le 05 : Honneur aux Nargisseries (sous réserves, pour cause d'élections régionales).
- le 05 : Journée nationale d'hommages aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie.
- les 04, 11 et 18 : Marché de Noël de Jour de fête (devant école maternelle).
- les 06 et 13 : Marché de Noël de Jour de fête (devant l'église).
- les 11 ou 18 : Marché de Noël de Jour de fête (école de Courtem-pierre).
- le 12 : Repas de Noël de Ensembles et solidaires UNRPA.

Mairie

1, rue de la Mairie
45210 NARGIS

Tél : 02 38 26 03 04

Fax : 02 38 26 03 05

nargis.mairie@orange.fr

mairie-nargis.com